

SDEG 16

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
n° 2017093CS0104**

Comité Syndical du 3 avril 2017

**Date de convocation : 23 mars 2017
Date d'affichage : 3 avril 2017**

OBJET : Budget annexe « Très Haut Débit » 2016 : affectation du résultat.

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'avril à 9 heures 00, le Comité Syndical s'est réuni à l'amphithéâtre du Crédit Agricole, rue d'Epagnac à Soyaux, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Madame Sylviane BUTON.

Nombre total de délégués :	81
Quorum :	41
Nombre de délégués présents au moment du vote :	55
Nombre de procurations au moment du vote :	6

Le Président demande à Mademoiselle Laure GAUTHIER, Directrice Générale des Services du SDEG 16, de présenter ce point de l'ordre du jour.

Mademoiselle Laure GAUTHIER expose que l'affectation du résultat du budget annexe 2016 « Très Haut Débit » pourrait être la suivante :

	Recettes	Dépenses	Totaux
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Résultat 2016	1 208 475,07 €	355 865,31 €	852 609,76 €
Résultat antérieur reporté	233 405,00 €		233 405,00 €
(1) - Résultat à affecter (hors Rar)			1 086 014,76 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Résultat 2016	1 617 846,07 €	3 747 846,48 €	-2 130 000,41 €
Résultat antérieur reporté		1 496 470,30 €	-1 496 470,30 €
(2) - Solde d'exécution (compte 001)			-3 626 470,71 €
RESTE A REALISER			
Investissement		990 722,40 €	-990 722,40 €
Investissement	29 203,00 €		29 203,00 €
(3) - Résultat Rar			-961 519,40 €
BESOIN DE FINANCEMENT			
Résultat d'investissement (2)		3 626 470,71 €	-3 626 470,71 €
Résultat restes à réaliser (3)		961 519,40 €	-961 519,40 €
(4) - Besoin de financement = (2) + (3)			-4 587 990,11 €
FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT			
(5) - Affectation en réserve	382 905,76 €		382 905,76 €
(6) - Recettes nouvelles (emprunts + subventions)	4 205 084,35 €		4 205 084,35 €
Total			4 587 990,11 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A REPORTER SUR 2017			
Résultat de fonctionnement 2016 (1)	1 086 014,76 €		1 086 014,76 €
Affectation en réserve (5)		382 905,76 €	-382 905,76 €
(7) - Compte 002 - Excédent de fonctionnement = (1) - (5)			703 109,00 €

Le Président

Précise :

- Qu'il appartient au Comité Syndical d'en débattre, d'en délibérer et, si sa décision est favorable, de donner pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la délibération.

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par :

- **61 voix pour**
- **0 voix contre**
- **0 abstention**

- Décide d'affecter le résultat du budget annexe 2016 « Très Haut Débit » tel que proposé par le Président.

- Donne pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application des articles L.5721-4 et L.3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.